



CREATION DE LICENCE SAISON 2021-2022

PIECES A FOURNIR AU CLUB

➔ Photo identité	
➔ Fiche individuelle de renseignements	Page 2 et 3
➔ Autorisation parentale BRAX (pour les mineurs)	Page 4 et 5
➔ Charte d'éthique signée	Page 6 et 7

DOCUMENTS A COMPLETER SUR GESTHAND

- ➔ Attestation honorabilité FFHB (pour les majeurs encadrants, arbitres, dirigeants)
- ➔ Autorisation parentale FFHB (pour les mineurs)
- ➔ Questionnaire de santé (pour les mineurs et majeurs)

Dès que vous avez tout les documents, envoyez le dossier par courrier à :
Handball Brax, chez Rémi POUCHES
29 Rue des Ormes
47310 BRAX
ou
amenez le au bureau du club

★ Toute licence incomplète ne sera pas validée

Pour tout renseignements contacter Sylvie au 06 16 05 50 53



Saison 2021-2022
FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS
(à compléter de façon très lisible SVP)

Les éléments fournis dans la présente fiche sont à usage exclusif du club, ne donneront lieu à aucune communication externe et resteront confidentiels

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : F M

ADRESSE :

.....

TELEPHONE :

Fixe domicile	Portable joueur	Portable père	Portable mère

OBLIGATOIRE : EN MAJUSCULE MERCI

ADRESSE MAIL:

Nom et prénom des parents si différent :

.....

LICENCE

Cocher la catégorie joueur la plus haute dans laquelle le (la) licencié (e) est supposé (e) évoluer

Baby	U7-U9	U11	U13	U15	U17-U18	Sénior	Loisir	Dirigeant
50	50	50	70	70	100	100	80	40

REGLEMENT : encaissement le 15 ou 30 du mois, merci de préciser dans la case

Chèque (s)	N°1	N°2	N°3	CB	Espèces
Montant					
Date encaissement					
Titulaire du compte					

Possèdes-tu des diplômes ou formations (BAFA/BPJEPS/diplôme fédéral....) ?

.....

.....

Souhaiterais-tu faire une formation liée à notre sport (animateur, accompagnateur, arbitre.....) ?

.....

As-tu envie de participer à la vie du club ?

- | | | |
|--|-------|-------|
| - en aidant à l'entraînement d'une équipe ? | OUI ° | NON ° |
| - en arbitrant des matchs (licence joueur obligatoire + formation) ? | OUI ° | NON ° |
| - en aidant pour la tenue de la table de marque ? | OUI ° | NON ° |

° Rayer la mention inutile

Le déplacement des joueurs pour les matchs et tournois :

Les déplacements s'effectuent en voiture, en covoiturage. Il sera demandé à tous les licenciés et aux parents de participer. Un planning sera mis en place par chaque entraîneur sur lequel vous pourrez vous inscrire pour choisir plusieurs déplacements au cours de la saison. Il ne sera pas remboursé de frais kilométrique.

Vos kilomètres parcourut, vous ouvre droit à une réduction d'impôts. Les réductions fiscales ne sont consenties que pour les dons (ou abandons de créance) aux associations d'intérêt général visées à l'article 200 du CGI (l'intérêt général répond aux conditions de gestion désintéressée, d'action à caractère philanthropique, sportif, culturel, etc. et sans but lucratif). Les frais doivent être engagés dans le cadre d'une activité bénévole, c'est-à-dire en l'absence de toute contrepartie pour le bénévole.

DECHARGE CLUB POUR LES MINEURS

Pour tout licencié mineur pouvant se retrouver dans ce ou ces cas. J'atteste assumer la responsabilité, si mon enfant est laissé au gymnase alors que l'éducateur ou un dirigeant du club n'est pas encore présent et que le gymnase est fermé. De plus j'assume aussi le fait que mon enfant puisse rentrer seul à la fin de son entraînement ou du match si tel était le cas, et décharge le club de toute responsabilité.

Le responsable légal ou tuteur,
Signature précédé de la mention
« Lu et approuvé »

Le président :





AUTORISATION PARENTALE

Chaque encadrant d'équipe sera en possession de cette fiche

Dispositions particulières relatives aux licenciés mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé,

Mr, Mme,

Demeurant à

Autorise l'adhésion de

Né(e) le

A la FFHB, pour les pratiques sollicitées (entraînements, tournois, matchs, autres manifestations....) et dans le respect des règlements fédéraux.

À cette fin, je joins un justificatif de mon identité en annexe à la présente autorisation.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS :

Autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, anesthésie et sortie d'hôpital.

AUTORISATION DE TRANSPORT :

Autorise mon enfant à emprunter tous les moyens de transport mis à sa disposition par le club. Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre le Handball Brax en cas d'accident. Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES :

Autorise le Handball Brax à prendre des images de mon enfant pendant les activités au sein du club. J'autorise le Handball Brax à publier ces images dans ses locaux et sur tous les supports internes/ou externes du club (journaux, affiches, vidéo, réseaux...). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE :

Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou un match. **Dans le cas contraire, je m'engage à venir chercher mon enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match.** Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de compétition, mon enfant est sous ma responsabilité.

Fait à..... le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

INFORMATIONS IMPORTANTES ET **OBLIGATOIRES**

A imprimer au dos de l'autorisation parentale et à remettre au club

Personne à prévenir en cas d'urgence (préciser le lien de parenté) :.....

.....

.....

Tél :

Organisme de prévoyance (MSA, CPAM.....) :

N° d'immatriculation :

Allergies connues :.....

.....

Traitement médical (joindre copie ordonnance) :.....

Problèmes de santé (autres) :.....

.....

Informations diverses :

.....

Attention, la « ventoline » est un produit dopant. (Prévoir ordonnance)

Rappel : Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :
Conformément aux dispositions du code du sport, j'autorise tout préleveur, agréé par l'Agence française de
Lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la fédération internationale (IHF) ou la fédération
Européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant
Une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur le
Dit enfant mineur ou le majeur protégé.

Je reconnais avoir pris connaissance qu'un refus de se soumettre à un contrôle est susceptible d'entraîner des
Sanctions disciplinaires pour mon enfant (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1re infraction).

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



CHARTRE D'ETHIQUE DU CLUB DU JOUEUR, DU PARENT, DU RESPONSABLE D'EQUIPE.



- Respecter et suivre scrupuleusement les consignes du club.
 - Accueillir chaleureusement l'adversaire.
- Avoir un comportement exemplaire au bord du terrain.
 - Respecter l'arbitre, **quelle que** soit sa décision.
 - Être garant de l'image du club.

Merci et bonne saison à tous.....

Cette charte est signée entre le club, les parents, le jeune ou le licencié qui prend une licence à l'association en début de saison.

LES PARENTS:

- Mes parents s'assureront toujours de la présence d'un responsable avant de me laisser la salle, où **assument** le fait qu'il ne soit pas encore arrivé.



Acceptent que leur enfant soit transporté par d'autres personnes

- **Participent** aux déplacements de l'équipe à laquelle appartient leur enfant,
- **Participent au lavage des maillots, à tour de rôle.**
- **Seront les bienvenus à toutes manifestations organisées par le club.**
- **Seront les bienvenus pour endosser des responsabilités au sein du club.**
- **Doivent véhiculer une bonne image du club par un esprit de fair-play, de respect des adversaires et des arbitres dans notre salle comme à l'extérieur.**
- **DOIVENT RESPECTER LES CHOIX DE L'ENTRAÎNEUR.**

LES ENTRAINEURS ET LES RESPONSABLES D'EQUIPE JEUNES S'ENGAGENT VIS A VIS DES PARENTS A:

- Assurer la sécurité affective, morale et physique des **joueurs sous leur responsabilité**
- Être à l'heure aux entraînements et aux matches.
- Fournir l'horaires et lieu des matchs, le plus tôt possible.
- Prévenir les familles, via les panneaux d'informations situés à l'entrée de la salle, en cas de



modification d'horaire ou de jour des entraînements.

- Prévoir les déplacements pour les matchs avec les parents
- Coacher les matchs dans le respect de l'intégrité physique et morale de leurs enfants.

S'engagent à communiquer sur les décisions si besoin.



LE JOUEUR S'ENGAGE A :

- **Respecter l'entraîneur et le responsable d'équipe**
- **Adopter un comportement adéquat et une tenue adaptée** (comportement, langage, horaire, tenue de sport, cheveux attaches, montre, ...).
- Respecter les règles du Handball et les directives sportives présentées par l'entraîneur.
- Respecter les autres joueurs, adversaires et arbitres.
- Ne pas prendre des affaires qui ne lui appartiennent pas (bijoux, ballons, vêtements)
- **Véhiculer une bonne image du club par un esprit de fair-play, de respect des adversaires et des arbitres dans notre salle comme à l'extérieur.**
- **S'exprimer sans énervement.**
- Venir supporter les équipes du club dans un esprit de fair-play, de respect de l'adversaire et de l'arbitrage.
- **Apprendre à arbitrer et arbitrer les matches occasionnellement.**
- Être disponible pour tenir occasionnellement la table de marque.
- **Laisser les vestiaires propres et ne pas les dégrader, à domicile comme à l'extérieur.**



En cas de manque de respect grave constaté, le licencié sera reçu par le bureau directeur (avec ses parents si mineur) et s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire voir permanente.

Cet engagement et cette prise de responsabilité font partie intégrante des objectifs du club.

Le joueur, (NOM PRENOM) :

Le licencié

Le responsable légal

Le président :

